En accueillant un(e) apprenti(e), vous lui transmettez votre savoir-faire, votre expérience. Vous allez lui confier des missions concrètes, en adéquation avec le contenu de sa formation. Définir la mission de l'apprenti(e) est une étape fondamentale pour le bon déroulement de la formation et intervient avant la signature du contrat, avec l'approbation du responsable pédagogique.

Ce guide a été conçu pour vous aider dans cette démarche

Quelques rappels sur la formation...

intitulé	Licence Professionnelle Gestion de l'environnement, Métiers des déchets
début	septembre
lieu	IUT de Tours
durée	12 mois
alternance	6 à 7 semaines à l'IUT + 6 à 7 semaines en entreprise

Pas d'apprentissage sans contrat...

formulaire	contrat de travail écrit «cerfa FA13» secteur privé/CCI ou «cerfa FA19» secteur public/DIRECCTE
mentions obligatoires	- signature employeur et apprenti(e) - cachet du CFAIURC
type	CDD avec période d'essai 2 mois
début	- au plus tôt 3 mois avant - au plus tard 3 mois après } le début de la formation
statut	salarié
horaires	35 h/sem
congés	5 semaines sur période entreprise
rémunération	% du SMIC ou du SMC (salaire minimum conventionnel)

Formalités de l'entreprise

. Établissement du contrat de travail
. Désignation du maître d'apprentissage (ou équipe tutorale)
. Déclaration unique d'embauche (URSSAF)
. Programmation de la visite médicale d'embauche
. Déclaration de l'apprenti(e) auprès de la Caisse de Retraite

Les missions que vous pouvez proposer à votre apprenti(e)...

Université	Structure d'accueil
Connaissances pédagogiques	Missions
Législation et Management • Législation des déchets • Droit de l'environnement • Management environnemental • Démarches Qualité • Gestion de projets	▸ Mise en place de filières de traitement de déchets
Environnement professionnelle • Organisation et gestion des entreprises • Management des organisations • Marchés publics, appel d'offres • Droit du travail • Ressources humaines	▸ Optimisation des filières de valorisation de déchets
Déchets et environnement • Typologie des déchets • Déchets et santé • Ecotoxicologie • Gestion des Risques, études des dangers • Pollution • Impact sur les écosystèmes	▸ Elaboration, suivi d'un système de Management environnemental
Ingénierie des déchets • Conduite de filières (collecte, transport, traitement…) • Visites d'entreprises • Traitements (stockage, incinération, compostage) • Valorisation des déchets	▸ Mise en place et suivi de certifications ISO (9001, 14001), OHSAS18001
Outils méthodologiques et de communication • Cartographie, SIG, Hydrogéologie • Expression • Communication • Projet professionnel et personnel • Anglais	▸ Mise en conformité, veille réglementaire (aspects environnementaux)
	▸ Communication environnementale
	▸ Plan de prévention des déchets
	▸ Appel d'offres-gestion des déchets

Création et propriété du CFAIURC

Toute reproduction même partielle est interdite

Secteurs d'activité

- Domaine de la collecte, du tri, du traitement et de la valorisation des déchets
- Domaine de la conception, de la mise en place, du suivi du système de management environnemental et de la sécurité
- Bureaux d'études
- Cabinets conseils en environnement
- Établissements commerciaux
- Prestataires de services
- Collectivités locales et territoriales

Débouchés professionnels visés

- Animateur sécurité environnement
- Gestionnaire des déchets
- Coordinateur environnement
- Assistant qualité sécurité environnement
- Coordinateur d'équipe d'ambassadeurs de tri
- Chargé d'études en environnement
- Responsable de projets déchets et environnement

Avantages financiers

Aides (secteur privé)	Montants	Conditions d'application
Indemnité Compensatrice Forfaitaire	1 000 €	Versement et modalités de calcul incombent aux régions. Majorations possibles sous certaines conditions.
Crédit d'impôt	1 600 €	Barème applicable à toutes entreprises quels que soient leur département et leur taille. (sous certaines conditions)

Exonérations des Cotisations Sociales (secteur privé et secteur public)

- Entreprises : effectif jusqu'à 11 salariés
  - exonération totale des cotisations patronales et salariales
  - (sauf les cotisations d'accident du travail)
- Entreprises : effectif de 11 salariés et +
  - exonération totale des cotisations salariales
  - exonération partielle des cotisations patronales

--Pour tout calcul précis, veuillez contacter l'URSSAF--

Pour nous joindre

Adresse de la formation
IUT de Tours
29 rue du Pont Volant
37082 TOURS Cedex 2
www.iut.univ-tours.fr/

Secrétariat
☎ 02.47.36.76.47
🖷 02.47.36.76.22
lucie.boisse@univ-tours.fr
www.cfaiurc.fr

Contact : Lucie BOISSÉ
Responsable Formation : David VIOLLEAU

CFAIURC SOUTENU PAR LE CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉGION CENTRE ET LE FSE

COMMISSION EUROPÉENNE Fonds social européen
Région Centre
UNE FORMATION UNIVERSITAIRE UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE UN PASSEPORT POUR L'EMPLOI

cfaiurc - février 2011 - C.Reulier

LICENCE PROFESSIONNELLE

Gestion de l'Environnement

MÉTIERS DES DÉCHETS

PAR APPRENTISSAGE

MISSIONS

Objectif

CFAIURC
Centre de Formation d'Apprentis Inter Universitaire Région Centre
afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION